



**SCIENCES DU SPORT CANADA**

# **Certification de haute performance (CPH) pour les scientifiques du sport**

Guide pour les candidats

Tous les niveaux de CHP: Praticiens, Senior, Leader



## **TABLE DES MATIÈRES :**

- 1      Préambule et introduction (p. 3)
- 2      Admissibilité (p. 4)
- 3      Prérequis
  - a.    Matière d'expérience de haute performance (p. 5)
  - b.    Critères particuliers à la discipline (pp. 6-7)
- 4      Compétences de haute performance (p. 8)
- 5      Liste des documents à soumettre et délais à respecter (p. 9)
- 6      Préparer votre formulaire de soumission des compétences (p. 10)
- 7      Évaluation et résultat (p. 11)

Organigrammes - Cheminement de carrière des praticiens de haute performance (p. 4)

Annexe - Glossaire terminologique (p. 13)



## PRÉAMBULE

Ce document présente l'information nécessaire afin qu'un candidat puisse adéquatement préparer sa candidature de certification de haute performance.

## INTRODUCTION

La certification de haute performance (CHP) pour scientifiques du sport inclut les qualifications et les compétences nécessaires pour respecter les normes et améliorer l'environnement d'entraînement quotidien (EEQ) du sport de haute performance au Canada. La certification est conçue pour assurer que le système emploie des praticiens compétents et qualifiés qui font la prestation d'un service sécuritaire et efficace aux athlètes et aux entraîneurs. L'un des objectifs principaux de la certification est de développer, attirer et retenir des praticiens exceptionnels au Canada.

La CHP est obtenue grâce à une évaluation basée sur les compétences aux trois niveaux du cheminement du praticien (p. 4).

La CHP est un programme de *Sciences du sport Canada*, sous le leadership d'À nous le podium, élaboré en consultation avec nos organisations partenaires de sport du Canada.

La CHP et ses normes connexes sont reconnues par le groupe de gestion de Sciences du sport Canada, composé de représentants de Sport Canada, du Réseau des instituts du sport olympique et paralympique du Canada (RISOP), du Comité olympique canadien (COC), du Comité paralympique canadien (CPC) et d'À nous le podium (ANP).

La CHP appuie le système sportif canadien en favorisant :

- La validation des diplômes et attestations à travers toutes les disciplines des sciences du sport
- La promotion de la clarté à travers le réseau grâce à des normes et à un langage communs
- L'augmentation de l'efficacité des praticiens œuvrant dans le sport de haute performance
- L'élaboration d'un cheminement de carrière qui décrit le perfectionnement requis pour répondre aux normes attendues du sport de HP
- L'augmentation de l'engagement, du transfert des connaissances et de la connexion au sein de la communauté des sciences du sport, parmi les avantages d'être membre
- La production d'informations fiables dans le système qui permettent la surveillance et un meilleur développement des scientifiques du sport au Canada.

La CHP adhère aux principes suivants :

- La certification est un processus volontaire par l'entremise duquel une entité non gouvernementale octroie une reconnaissance d'une durée limitée à une personne, après avoir vérifié qu'elle rencontre les normes et critères prédéterminés.
- Pour être certifiée, une personne doit rencontrer les critères d'admissibilité et passer une évaluation avec succès.
- La certification est volontaire et une personne n'a pas besoin d'être certifiée pour occuper un poste donné.
- L'évaluation de certification peut englober un vaste domaine de connaissances et d'aptitudes aux niveaux de base, spécialiste ou avancé (praticien, senior, leader).
- Les praticiens certifiés devront satisfaire aux exigences continues pour maintenir leur certification, telles la formation continue et la réévaluation.



## ADMISSIBILITÉ

La certification de haute performance est offerte aux praticiens scientifiques qui évoluent au sein d'une organisation nationale de sport (ONS) au Canada ou pour le Réseau des instituts de sport olympique et paralympique (RISOP).

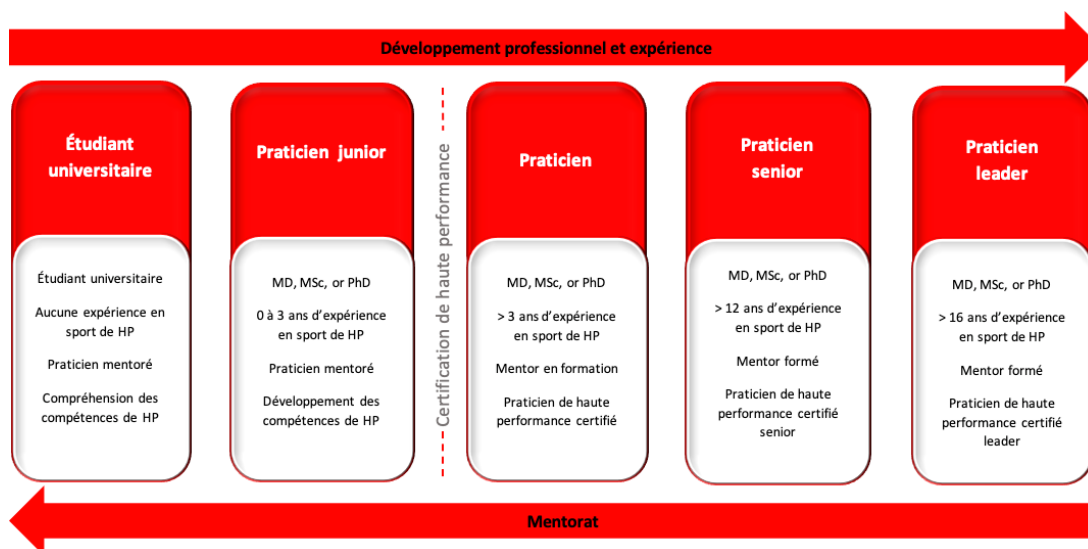
Les disciplines suivantes (énumérées en ordre alphabétique) peuvent être certifiées :

- Biomécanique,
- Chiropratique
- Ingénierie
- Massothérapie
- Médecine
- Nutrition
- Physiologie
- Physiothérapie
- Préparation physique
- Psychologie (consultants en performance mentale, psychologues, clinique, counseling)
- Sciences des données
- Thérapie du sport

Les 3 niveaux de la CHP s'alignent avec le Cheminement de carrière des praticiens de haute performance (Organigramme 1).

- Praticien
- Senior
- Leader

### Organigramme 1 : Cheminement de carrière des praticiens de haute performance





## PRÉREQUIS

Afin d'être admissible pour l'évaluation des compétences de HP, les candidats doivent fournir des preuves qu'ils rencontrent à la fois :

1. Matière d'expérience de haute performance ET
2. Critères particuliers à la discipline

### Prérequis 1: Matière d'expérience de haute performance

Afin de démontrer des compétences de haute performance à l'aide d'exemples concrets, les candidats doivent avoir acquis une expérience de travail suffisante dans le sport de haute performance.

Calcul des années d'expérience:

- Le sport de haut niveau est défini comme étant les athlètes olympiques, paralympiques ou de la prochaine génération (voir glossaire).
- Le travail à temps plein ou à temps partiel dans le sport de haut niveau peut être comptabilisé dans le calcul du nombre total d'années.
- Pour le travail à temps partiel, votre curriculum vitae doit faire état d'une prestation fréquente et constante de services en sciences du sport tout au long de l'année.
- Ne comptez pas les années de travail irrégulier ou sporadique dans le sport de haut niveau alors que vous vous occupiez d'autres groupes (non liés au sport de haut niveau ou non liés au sport).
- Pour les candidatures senior ou leader, le congé parental peut être comptabilisé dans votre total. Nous ne pouvons pas accepter les congés parentaux pour les praticiens du niveau de base, car un minimum de trois ans d'expérience en sport de haut niveau est nécessaire pour compiler des exemples pertinents dans toutes les compétences.

Les prérequis en matière d'expérience suivants devraient être vérifiables dans votre CV et vos références :

Praticien de HP (niveau de base)

- Présentement à l'emploi ou contractuel pour la prestation de services dans le système canadien
- 3 ans ou + d'expérience dans l'environnement du sport de haute performance (pour les médecins, 2 ans ou + si vous avez complété une bourse de recherche en médecine de performance du RISOP)

Praticien de HP senior\*

- Présentement à l'emploi ou contractuel pour la prestation de services dans le système canadien
- Participe présentement à la recherche sur la performance ou à des initiatives nationales en sciences du sport
- Expérience de leadership au niveau olympique ou paralympique
- 12 ans ou + d'expérience dans l'environnement du sport de haute performance. (Pour les médecins, 8 ans et + si vous avez complété une bourse de recherche en médecine de performance du RISOP)

Praticien de HP – leader\*

- Présentement à l'emploi ou contractuel pour la prestation de services dans le système canadien
- Responsable de recherche de performance ou d'initiatives nationales en sciences du sport
- Expérience de leadership au niveau olympique ou paralympique



- 16 ans ou + d'expérience dans l'environnement du sport de haute performance. (Pour les médecins, 12 ans et + si vous avez complété une bourse de recherche en médecine de performance du RISOP)

*\* Il est recommandé que les praticiens de niveau Senior et Leader aient complété un programme de leadership. Toutefois, cette exigence n'est pas obligatoire à l'heure actuelle.*

## **Prérequis 2: Critères particuliers à la discipline**

Les critères de formation minimaux : titres, diplômes, certificats, immatriculations professionnelles

### **Biomécanique**

- M. Sc. ou doctorat en kinésiologie, physique ou équivalent
- Concentration d'études en biomécanique ou apprentissage moteur

### **Chiropratique**

- Diplôme du Canadian Memorial Chiropractic College (DC)
- B. Sc ou M. Sc. en sciences de l'activité physique, kinésiologie, physiologie ou équivalent
- Associé du Royal College of Chiropractic Sports Sciences – RCCSS(C)

### **Ingénierie**

- M. Sc. ou doctorat en ingénierie
- Concentration d'études en sport, l'exercice, ou équipement

### **Massothérapie**

- Diplôme de massothérapeute autorisé (RMT)
- Inscrit auprès de l'Association canadienne des massothérapeutes du sport (ACMS) comme Sport Fellow (CSMTASF)

### **Médecine**

- Diplôme en médecine (MD)
- Diplôme en médecine du sport et de l'exercice (Dip. Med. Sport) de l'Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice (ACMSE)
- Exigence en matière de compétences :
  - Médecins de famille : Certificat de compétences supplémentaires (CCMG-MSE)
  - OU**
  - Urgentologie, chirurgie orthopédique, physiatrie et réadaptation, psychiatrie : Diplôme de Domaine de compétence ciblée (DCC) en médecine du sport et de l'exercice du Collège royal des médecins et de chirurgiens du Canada (CRMCC)\*
- Exigence d'agrément :
  - Médecins : Médecin du sport agréé auprès de l'Académie canadienne de médecine du sport et de l'exercice (ACMSE)
  - Psychiatres : Agréé auprès du Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada (CRMCC) ou d'un collège provincial

*\*Pour les médecins du Collège royal agréés avant 2017, une expérience en médecine du sport et de l'exercice équivalente au DCC sera examinée au cas par cas*



### **Nutrition**

- M. Sc. ou doctorat en kinésiologie, sciences de l'activité physique, physiologie, nutrition  
**OU** B. Sc en nutrition + Diplôme du CIO en nutrition sportive
- Concentration d'études en nutrition sportive
- Inscrit auprès de l'Ordre des diététistes de leur province

### **Physiologie**

- M. Sc. ou doctorat en physiologie, sciences de l'activité physique ou kinésiologie
- Concentration d'études sur la physiologie de l'exercice

Recommandé : Physiologiste de l'exercice clinique (PEC) **OU** Entraîneur personnel certifié + *certification spécialisée en HP de la SCPE et* Physiologiste certifié de la Société canadienne de la physiologie de l'exercice (SCPE)

### **Physiothérapie**

- B. Sc. ou M. Sc. en physiothérapie
- Diplôme en physiothérapie du sport
- Inscrit auprès de Sport Physiotherapy Canada (SPC)

### **Préparation physique**

- M. Sc. ou doctorat en biomécanique, physiologie, sciences de l'activité physique, kinésiologie ou équivalent
- Concentration d'études sur les processus d'entraînement physique et de préparation sportive
- Spécialiste de la préparation physique (CSCC) de la NSCA ou équivalent

### **Psychologie (Conseillers en performance mentale, psychologues, psychothérapeutes ou counseling)**

- M. Sc., M.A. ou doctorat en kinésiologie, psychologie, psychologie clinique ou du counseling
- Concentration d'études dans le sport
- Exigences d'agrément :
  - Tous : membres professionnels de l'Association canadienne de psychologie du sport (ACPS)
  - Psychologues : inscrits auprès du Collège ou de l'Association des psychologues provincial ou territorial
  - Psychothérapeutes ou counseling : Inscrits auprès de l'Association Canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) ou du Collège ou de l'Association des psychothérapeutes ou de counseling provincial ou territorial

### **Sciences des données**

- M. Sc. ou doctorat en statistiques, informatique, ingénierie, physique, mathématiques, sciences des données, analyse des données \* Un diplôme d'études supérieur équivalent sera considéré si vous avez complété un baccalauréat en sciences des données
- Concentration d'études en statistiques appliquées, interfaçage entre bases de données, modélisation statistique, apprentissage automatique et/ou calcul de haute performance

Recommandé : affiliation auprès d'une association professionnelle pour statisticiens, informaticiens ou experts en sciences des données



### **Thérapie du sport**

- Baccalauréat ou Maîtrise
    - Sciences de la santé – thérapie du sport – B. Sc. Santé (TS) **OU**
    - B.A. ou B.Sc. en kinésiologie, sciences de l'activité physique, physiologie + certificat en TS **OU**
    - Baccalauréat en thérapie du sport et de l'exercice **OU**
    - Maîtrise en thérapie du sport
  - Inscrit auprès de l'Association canadienne des thérapeutes du sport (ACTS)
  - Inscrit auprès de l'association provinciale des thérapeutes du sport
- 

Les candidats qui n'appartiennent pas aux catégories de disciplines susmentionnées peuvent soumettre une demande d'examen par le comité de CHP. Vous devez répondre aux critères suivants pour que votre candidature soit examinée :

- Avoir obtenu un diplôme d'études supérieures d'une université ou d'un collège accrédité dans une discipline scientifique.
- Avoir un champ de pratique clairement défini par les normes de l'université ou du collège, et/ou par les normes de l'association nationale/provinciale de la discipline pour travailler dans le domaine du sport et de l'exercice.
- Être en mesure de bien définir votre rôle au sein d'une équipe de soutien intégrée pour un sport de haut niveau (bassin d'athlètes olympiques, paralympiques et de la prochaine génération) au Canada.
- Utiliser ou mener des recherches scientifiques pour prendre des décisions fondées sur des données probantes dans le milieu du sport de haut niveau.





## COMPÉTENCES DE HAUTE PERFORMANCE

Les candidats sont évalués en fonction des six compétences de HP :

- Connaissance du système sportif canadien et de l'environnement de HP
- Pratique fondée sur des données probantes
- Manipulation et gestion des données
- Comportement éthique
- Communication efficace
- Conscience de soi et relations professionnelles

Ces six compétences de base organisées en fonction des quatre piliers fondamentaux. L'objectif de chaque compétence est formulé, parallèlement à un thème ciblé pour chacun des éléments. Ces thèmes sont conçus pour apporter d'avantage de clarté dans le cadre des exemples et des évaluations, tant pour les candidats que les évaluateurs.

Chaque compétence jusqu'à cinq éléments qui expliquent la compétence en plus de détail. **Les candidats doivent fournir des exemples spécifiques pour chacun des éléments.** Les exemples exceptionnels sont les bienvenus.

Tous les énoncés de compétence débutent avec un verbe d'action lié à un domaine (cognitif, affectif, psychomoteur) et au niveau d'apprentissage correspondant un niveau de certification (praticien, senior, leader) adapté de *Writing Learning Outcomes – 2010 BCIT Learning and Teaching Centre*.

Les candidats doivent pouvoir démontrer qu'ils répondent aux critères minimaux de chaque compétence à l'aide des méthodes suivantes :

1. Documents écrits
  - a. Soumission des compétences (praticien, senior, **OU** leader)
  - b. Curriculum vitae
  - c. Lettre de référence de votre ONS ou ICS
2. Entretien vidéo avec l'examineur

Pour consulter les énoncés des éléments de compétence pour les trois niveaux, veuillez télécharger le cadre de compétences CHP sur le site Web de SSC.

### Compétences et niveaux de CHP

**Les énoncés de compétences évoluent avec le passage aux niveaux senior et leader.** Mettez l'accent sur les verbes utilisés et les personnes ou organisations identifiées dans l'interaction à chacun des niveaux.

- Niveau senior : Vous devriez encadrer, diriger et/ou conseiller d'autres personnes dans le système.
- Niveau leader : Vous devriez travailler à influencer le système sportif, à faire avancer les objectifs des organisations sportives et à assurer le leadership aux programmes nationaux.



## **LISTE DES DOCUMENTS À SOUMETTRE ET DÉLAIS À RESPECTER**

### Préparation de la demande:

1. Téléchargez les renseignements sur la CHP et les documents de soumission sur le site Web de SSC.
2. Sélectionnez votre niveau de CHP pour la demande
3. Vérifiez les prérequis pour vous assurer que vous répondez à la fois à l'expérience ET aux critères spécifiques à la discipline pour ce niveau.
4. Déterminez la période de soumission que vous souhaitez cibler.
5. Préparez votre CV et une lettre de référence.
6. Préparez des exemples de compétences dans le formulaire de soumission des compétences (à votre niveau de CHP).

### Procédure de certification:

7. Lorsque la période de soumission des candidatures est ouverte, vous pouvez postuler directement sur le site Web de SSC.
8. Une fois les prérequis vérifiés, un examinateur sera assigné et vous recevrez un courriel de confirmation.
9. L'examineur vous contactera directement pour organiser votre entrevue.
10. Si l'entrevue est réussie et que vous avez satisfait à toutes les compétences, un courriel vous sera envoyé pour confirmer votre CPH et votre adhésion sera considérée comme « Certifié HP ».

### Délais:

- La préparation des exemples de compétences peut prendre de deux à 10 heures. Téléchargez le formulaire de soumission des compétences de la CPH (à votre niveau) et répondez aux questions pendant vos temps libres. Vous joindrez ce formulaire à votre soumission lorsque vous postulerez.
- Les périodes de soumission des candidatures ont lieu trois fois par année et sont affichées sur le site Web de la SSC.
- L'examen des prérequis sera effectué dans les cinq jours suivant la soumission.
- L'examineur fixera une entrevue qui aura lieu dans les six semaines suivant la soumission de votre formulaire de compétences.



## PRÉPARER VOTRE FORMULAIRE DE SOUMISSION DES COMPÉTENCES

### Aperçu

- Chaque exemple est limité à 500 mots
- Tous les exemples fournis devraient être dans le contexte de votre travail de HP
- Nous vous recommandons d'examiner la Stratégie canadienne du sport de haut niveau. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/politiques-lois-reglements-sport/strategie-haut-niveau.html>

Donnez **des exemples** personnels démontrant chaque élément de compétence.

- Évitez d'utiliser des noms d'organisations ou de personnes spécifiques. Plutôt, référez-vous au type d'organisation (ONS, organisme multisports, OPS, comité organisateur, etc.) ou le titre/rôle pour décrire la personne (DHC, responsable de l'ÉSI, entraîneur, praticien, président d'un comité, etc.)
- Il est recommandé d'examiner le glossaire terminologique (Annexe)

Les candidats doivent utiliser la méthode **STAR** pour chaque exemple :

- **Situation** – mettre en contexte l'exemple, l'environnement ou la situation, les personnes (titres ou rôles) ou les types d'organisations impliqués
- **Tâche** – votre rôle, comment **vous** avez appliqué la compétence
- **Action** – l'action que **vous** avez prise
- **Résultat** – le résultat de **vos** actions

### Différences entre les énoncés de compétences des niveaux praticien, senior et leader

**Les énoncés de compétences évoluent avec le passage aux niveaux senior et leader.** Mettez l'accent sur les verbes utilisés et les personnes ou organisations identifiées dans l'interaction à chacun des niveaux.

- Niveau senior : Vous devriez encadrer, diriger et/ou conseiller d'autres personnes dans le système.
- Niveau leader : Vous devriez travailler à influencer le système sportif, à faire avancer les objectifs des organisations sportives et à assurer le leadership aux programmes nationaux.

Il est possible que vous ayez les qualifications requises pour les prérequis du niveau senior ou leader, mais que vous ne travailliez pas dans des rôles où vous pratiquez ou démontrez les compétences à ce niveau. Dans ce cas, nous vous invitons à vous inscrire au niveau praticien pour compléter votre certification.

*À noter:*

*Les renseignements sur le candidat seront enregistrés dans la base de données de Sciences du Sport Canada (hébergée par ÀNP).*



## ÉVALUATION ET RÉSULTAT

Vous serez évalué au niveau auquel vous avez postulé (praticien, senior ou leader). Les prérequis ET la soumission des compétences doivent répondre aux normes du niveau auquel vous avez postulé.

### Vérification des prérequis

À la réception du formulaire complété, le président du comité de la CHP utilisera les informations fournies à SSC et le CV du candidat pour vérifier les prérequis et les normes minimales. Si les candidats répondent aux exigences minimales, le processus de candidature progressera à la prochaine étape.

### Affectation des examinateurs et conflits d'intérêts

- Les candidats recevront un courriel confirmant la réception de leur candidature, la fin de la présélection et l'attribution d'un examinateur
- Les examinateurs désignés ne sont pas affiliés à l'employeur du candidat (ICS, CCS ou ONS) et ne font pas partie de la discipline scientifique du candidat afin d'éviter tout conflit d'intérêt potentiel
- En cas de conflit d'intérêt, l'évaluateur ou le candidat doit le rapporter au président du comité de la CHP pour demander une réaffectation.

### Entrevue

L'entrevue doit être réalisée dans les six semaines suivant l'affectation de votre examinateur.

Le formulaire de soumission des compétences sera évalué par votre examinateur avant l'entrevue. Pendant cette entrevue, les examinateurs mettront l'accent sur les éléments et les exemples de la demande qui ne démontrent pas suffisamment la compétence. Les examinateurs demanderont alors soit a) des détails supplémentaires à l'exemple fourni **et/ou** b) un nouvel exemple pour démontrer l'élément de compétence.

Il est recommandé que le candidat et l'évaluateur aient une copie du formulaire de soumission des compétences complété à leur portée au cours du processus d'entrevue.

### Résultat

Confirmation :

En s'appuyant sur les preuves présentées, l'examineur confirmera :

- l'octroi de la Certification de haute performance - toutes les compétences sont atteintes
- l'octroi de la CHP avec conditions ou - des données supplémentaires sont à fournir pour déterminer un résultat. SSC communiquera avec le candidat pour l'informer des exigences, de la procédure et de la date limite.
- le refus de certification de HP - le candidat n'a pas satisfait à une ou plusieurs compétences

Le candidat recevra une confirmation officielle de SSC par courriel à la fin de l'entrevue. Si la CHP est attribuée, SSC inscrira automatiquement le candidat en tant que membre certifié HP.

Les examinateurs sont des membres certifiés HP de niveau senior ou leader. Ils ont suivi une formation et se réunissent régulièrement pour examiner les compétences et les études de cas. Les examinateurs sont libres d'évaluer les compétences en se basant sur l'outil d'évaluation normalisé.

**Maintien de la certification de HP :**

- Chaque année, il vous sera demandé de mettre à jour vos renseignements personnels (au moyen d'un bref questionnaire) afin de veiller à l'exactitude de nos dossiers.
- Des crédits de perfectionnement professionnel seront exigés. Vous recevrez plus de renseignements avant que cette exigence n'entre en vigueur.

Remarque: Si vous postulez au niveau senior ou leader, mais que votre évaluation ne répond pas aux normes de toutes les compétences, l'examineur peut accorder la certification de niveau praticien

**Appels**

Si le candidat estime que la bonne procédure d'évaluation de la CHP n'a pas été respectée, il a le droit de faire appel de la décision en écrivant à SSC dans un délai de deux semaines après avoir été informé de la décision de refus. L'appel doit décrire en détail en quoi la procédure n'a pas été respectée. Cet appel sera transmis à un troisième évaluateur de la CHP qui examinera tous les documents en fonction des motifs présentés pour l'appel. Le troisième évaluateur rejettera ou acceptera l'appel en fonction des preuves présentées et cette décision sera définitive.

**Plan d'action**

Le processus de transfert est interactif. Le candidat participe à un examen de ses compétences. L'évaluateur notera les éléments où il y a place à l'amélioration de ses compétences, tel que discuté lors de l'entrevue. Toute recommandation sera à caractère général. Le candidat est responsable de rencontrer son employeur pour discuter d'opportunités de perfectionnement dans le cadre des compétences de la certification de HP.



## ANNEXE – Glossaire terminologique

### À noter :

- Cette liste comprend des termes dans le contexte des compétences de la certification de HP
- Il ne s'agit pas d'une liste complète et n'inclut pas des définitions plus générales
- Ces descriptions sont fournies pour permettre une meilleure compréhension afin de préparer les réponses appropriées pour votre formulaire de candidature

### Termes (en ordre alphabétique) :

**Culture d'excellence :** La culture est un processus dynamique caractérisé par des valeurs, des croyances, des attentes et des pratiques qui sont communes à l'ensemble des membres et des générations d'un groupe défini. Les cultures de haute performance prévalent lorsque la perception et l'action communes des membres de l'environnement de l'équipe d'élite (1) appuient une performance optimale soutenue, (2) persistent dans le temps malgré les résultats variables et (3) mènent systématiquement à la haute performance. Pour un individu, il s'agit d'un environnement sécuritaire qui favorise le développement, l'expression individuelle, la contribution et la satisfaction.

**Données :** Toute observation ou fait documenté dans le but d'étayer la prise de décisions. L'information recueillie peut être qualitative ou quantitative. Elle peut notamment inclure : des données discrètes, des échelles, des sondages, des entrevues, des évaluations physiques, des évaluations manuelles, des données recueillies à l'aide d'équipement ou de logiciels, des données recueillies en laboratoire, en salle de musculation, en clinique, à distance ou sur le terrain de jeu, ou des données recueillies dans l'EEQ, en camp d'entraînement ou en compétition.

**Équipe de soutien intégrée (ESI) :** Une équipe multidisciplinaire de professionnels des sciences du sport, de la médecine sportive et de la performance sportive qui appuie les entraîneurs et les athlètes dans l'environnement d'entraînement quotidien et dans l'environnement de compétition (EEQ/EC).

**Conscience de soi :** Connaissance consciente de son caractère, ses sentiments, ses motivations et ses désirs.

**Haute performance :** Un système sportif qui appuie les athlètes qui cheminent le long de la voie d'accès au podium (ou son équivalent). Il inclut les ressources et le personnel de soutien en place pour les appuyer, culminant en performances aux Jeux olympiques/paralympiques ou aux Championnats du monde senior de leur sport particulier. Des praticiens qui travaillent avec les athlètes, les entraîneurs et les groupes d'entraînement olympiques, paralympiques et Prochaine Génération qui compétitionnent au niveau international.

**Prochaine génération :** les athlètes identifiés par l'ONS selon leur parcours vers le podium (suivi des résultats médaillés, style de jeu gagnant et profil de la médaille d'or) et qui sont susceptibles de réaliser, dans un délai de 5 à 8 ans, des performances leur permettant de monter sur le podium lors de futurs Jeux olympiques/paralympiques

**Philosophie :** Un ensemble de valeurs et de principes directeurs qui motivent vos actions, vos paroles et vos actions sur une base quotidienne. Vous pouvez posséder des philosophies personnelles, de carrière, de mentorat ou de leadership.



**Politique:** L'énoncé d'intention d'une organisation qui est mis en œuvre dans le cadre de ses politiques et protocoles. Les politiques du système sportif canadien sont basées sur ses valeurs et étayent les décisions subjectives et objectives. Il peut s'agir de politiques d'un ONS, d'un ISC ou de votre employeur, ou encore de politiques à l'échelle du système sportif telles le sport sécuritaire ou la Politique canadienne du sport.

**Portée de la pratique:** L'étendue et les limites d'interventions pouvant être exécutées par un praticien ou le champ de compétences personnelles établi par votre organisme de réglementation ou établissement d'enseignement. La portée peut aussi être définie par la loi ou votre licence professionnelle.

**Pratique réflexive :** Capacité de réfléchir à ses actions afin de s'engager dans un processus d'apprentissage continu. Porter attention et examiner sa pratique afin de guider ses actions quotidiennes.

**Sources d'éléments probants :** Peut inclure vos propres données ou votre modélisation, des études scientifiques publiées, des sources d'experts (opinions), des principes de la science du sport (pratique historique), des observations non systématiques (anecdotiques) et des connaissances tacites (expérience). Ces sources d'éléments probants sont présentées en ordre décroissant de fiabilité (de la plus forte à la plus faible).

**Statistiques (déductives) :** Peuvent aider à déduire la causalité, à tirer des conclusions et à faire des généralisations plus élargies de vos conclusions. Les données sont prises d'un échantillon pour tirer des généralités appliquées à une population. Deux exemples : l'estimation de paramètres et des vérifications d'hypothèse. Elles peuvent être utilisées à un niveau de base ou complexe, selon votre rôle.

**Statistiques (descriptives) :** Décrivent les caractéristiques fondamentales des données et résument souvent les données et mesurent la tendance centrale et la variabilité. Les statistiques descriptives ne peuvent être utilisées pour tirer des conclusions sur les données.

**Visualisation :** représentation graphique d'informations. Utiliser des éléments comme des tableaux, graphiques, cartes et autres outils visuels pour simplifier la compréhension de tendances, des aberrations et du schéma des données.

*Références :*

*Stratégie canadienne du sport de haut niveau 2019 (Gouvernement du Canada)*

*Énoncé de position sur la culture de l'excellence dans le sport de haut niveau au Canada (2021)*